

DÉPÊCHE - Jeudi 14 octobre 2021 - 19:09

Les associations de patients favorables à une autorité spécifique pour la politique du don d'organes et de greffes

Mots-clés : #établissements de santé #agences sanitaires #ARS #greffe #patients-usagers #ABM #ministère-santé #congrès

PARIS, 14 octobre 2021 (APMnews) - Plusieurs associations de patients, regroupées en collectif, souhaitent lancer une réflexion sur la création d'une autorité spécifique en charge du don d'organes en France, nommée et placée auprès du ministre des solidarités et de la santé, ont-ils expliqué jeudi lors des premières assises nationales du don d'organes.

"Il manque un pilote dans l'avion", a résumé Cédric Emile, directeur de l'association Greffe de vie, membre du collectif Greffes+.

Si l'Agence de biomédecine (ABM) semble être un chef d'orchestre à l'échelle nationale, elle n'est actuellement pas une autorité, au sens littéral du terme. Elle "n'a pas d'autorité sur les agences régionales de santé [ARS], ni sur les hôpitaux; elle n'a pas non plus la possibilité d'imposer les formations, c'est une coordinatrice sans les moyens de réaliser la mission qui lui est confiée", a expliqué Jean-Louis Touraine, député LREM du Rhône.

"Ses prérogatives ne lui permettent pas d'être la référence ou le guide qui nous amènent tous les acteurs vers les objectifs affichés dans les plans 'greffe'", a ajouté Cédric Emile.

Avec le collectif Greffe+, il appelle à la création d'"une mission ministérielle sur le management du don d'organes et de la greffe".

Selon lui, une autorité spécifique qui gère la politique du don d'organes serait la bienvenue pour améliorer les pratiques. Ce rôle de guide pourrait être endossé par l'ABM ou une autre agence "incorporée au ministère de la santé".

Elle "incarnerait le référent du don d'organes capable de coordonner toutes les associations, les professionnels de santé, les institutions", a-t-il poursuivi.

Un suivi de proximité

Dans le manifeste du collectif Greffe+ (cf [dépêche du 14/10/2021 à 07:00](#)), les associations suggèrent que cette autorité spécifique soit chargée du suivi du plan greffe annuellement. "Ce plan définit des orientations et des objectifs annuels, région par région, cette autorité doit s'assurer que tout le monde soit dans les rails", a estimé Jean-Louis Touraine.

Une deuxième mission serait de se déplacer en régions, sur le terrain, pour rencontrer les équipes médicales de prélèvement d'organes et de tissus en difficultés et les aider à trouver une solution. "Est-ce un problème de ressources humaines, est-ce un problème d'organisation des blocs opératoires, est-ce qu'il y a un référent dans l'hôpital et à l'ARS, etc.?", a-t-il illustré.

La troisième mission serait de "convaincre les pouvoirs publics de mettre des ressources à la hauteur" des besoins, a-t-il poursuivi, citant l'exemple du faible nombre de médecins spécialisés pour organiser et suivre à

long terme les patients greffés.

Sur le plan financier, les associations appellent aussi les ARS à flécher les enveloppes réservées aux prélèvements et aux greffes afin d'éviter qu'elles ne soient utilisées à d'autres fins par les établissements de santé. "Elles sont diluées dans le pot commun pour combler des déficits de certains services et n'arrivent pas à ceux pour qui elles ont été réservées", a regretté le député.

sm/ld/ab/APMnews

[SMOROYKIC]

POLSAN - ETABLISSEMENTS CONGRÈS

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2021 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/100841/373909/les-associations-de-patients-favorables-a-une-autorite-specifique-pour-la-politique-du-don-d-organes-et-de-greffes>

Copyright Apmnews.com